



Séminaire "Les droits fondamentaux et l'efficacité directe dans le droit national du travail : l'expérience italienne et chilienne"

28 juillet 2015  
Cour Suprême du Chili

"Les droits fondamentaux et l'efficacité directe dans le droit national du travail : l'expérience italienne et chilienne" est le titre du séminaire inauguré par le président de la Cour suprême, Sergio Muñoz, dans le Salon d'honneur du Palais de Justice le 28 juillet passé.

Cet événement de tout premier plan a été le cadre de la présentation et de la signature d'une convention entre le pouvoir judiciaire et l'Université de Bologne (Italie).

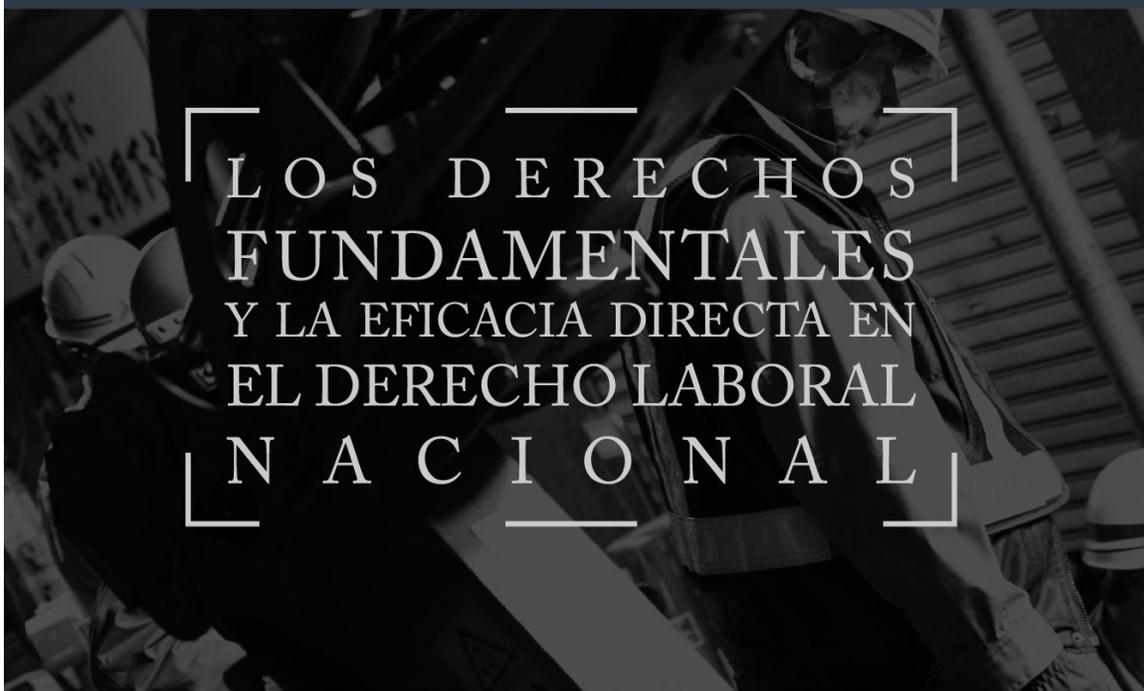
Andrea Lassandari, professeur de Droit du travail de la Faculté de Droit de l'Université de Bologne, a ensuite donné un cours magistral, qui a été interprété de l'italien et transmis en espagnol à l'assistance par les services d'interprétation simultanée de MundoChile.





PODER JUDICIAL  
REPUBLICA DE CHILE

S E M I N A R I O  
I N T E R N A C I O N A L



LOS DERECHOS  
FUNDAMENTALES  
Y LA EFICACIA DIRECTA EN  
EL DERECHO LABORAL  
N A C I O N A L

LA EXPERIENCIA  
ITALIANA Y CHILENA



28 de julio 2015